

Séance extraordinaire du 15 mai 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce quinzième jour du mois de mai deux mille dix-sept à dix-sept heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil René Fortin, Robert Maranda et Michel Patry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2017-04-65

Période de questions

Quatre personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2017-04-66

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 8 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-67

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 2 mai 2017

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 2 mai 2017 est déposé.

CV-2017-04-68

Don au fonds *Secours pour les inondations printanières* - Québec de la Croix-Rouge

[Document d'aide à la décision DG-2017-087](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder un don de 25 000 \$ au fonds *Secours pour les inondations printanières* – Québec de la Croix-Rouge, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-69

Enfouissement des réseaux câblés dans le cadre du prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis) et engagement envers les compagnies d'utilité publique à défrayer les frais encourus advenant l'abandon du projet par la Ville

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-030](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser Hydro-Québec, Bell et Vidéotron à continuer la réalisation des avant-projets et des plans et devis du projet dans le cadre du prolongement de la rue Saint-Omer (secteur Lévis).

De s'engager à défrayer les honoraires professionnels et les frais encourus lors de la réalisation des avant-projets et des plans et devis, jusqu'à un maximum de 200 000 \$, avant TPS et TVQ, par Hydro-Québec, Bell et Vidéotron advenant l'abandon du projet par la Ville.

D'opter pour le choix de continuer la réalisation du projet d'enfouissement des réseaux câblés.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-70

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux provenant de l'écocentre

[Document d'aide à la décision APP-2017-087](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des résidus

domestiques dangereux provenant de l'écocentre (appel d'offres 2017-50-21), à CRI environnement inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 183 130,45 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-71

Attribution de contrats pour les travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs pour l'année 2017

[Document d'aide à la décision APP-2017-115](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer les contrats pour les travaux de pavage, resurfaçage, réfection de bordures et trottoirs pour l'année 2017 (appel d'offres 2017-50-17) de la façon suivante :

- lot A, à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 712 381,86 \$, avant TPS et TVQ;
- lot B, à Inter-cité construction ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 3 380 407,62 \$, avant TPS et TVQ;
- lot C, à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 45335,94 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-72

Aménagement de jeux d'eau aux parcs Guy-Dionne et Grandes-Pointes et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-118](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour l'aménagement de jeux d'eau aux parcs Guy-Dionne et Grandes-Pointes (appel d'offres 2017-50-35), à Paradis

aménagement urbain inc., au prix de 366 528,19 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-04-73

Période d’intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2017-04-74

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2017-04-75

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 17 heures 39, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
